

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, UNE ALTERNATIVE POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL EN HAÏTI

Résumé

A travers de ce texte, fruit d'une recherche bibliographique assez poussée, l'auteur montre sa vision de l'économie sociale et solidaire et propose une stratégie en vue d'une contribution efficace de ce secteur au développement local en Haïti. Tout en insistant sur les éventuelles retombées de l'ensemble des activités de cet embranchement de l'économie sur le développement humain ; l'auteur liste et développe quelques facteurs qui constitueraient des obstacles au développement des entreprises de l'ESS. Selon l'auteur, l'économie sociale et solidaire peut contribuer au développement local en Haïti _ l'analyse de la réalité socio-économique du pays et des expériences de l'ESS en Haïti le montrent _ toutefois, on doit recourir à une planification qui tiendra compte de l'implication de l'ensemble des acteurs locaux dans tout le processus et l'Etat, à travers les pouvoirs publics locaux, doit accepter de faire la promotion de ce secteur. L'auteur propose donc une restructuration des entreprises de l'ESS et une meilleure planification en vue de retombées socio-économiques viables et équitables pour tous.

Mots clés : Développement local ; développement humain ; acteurs locaux ; pouvoirs publics locaux ; ESS

Cet article est préparé par Vernando CODIO, étudiant en master 2 « Economie sociale et solidaire » à l'Université Lumière Lyon 2/ESFAM dans le cadre du FORUM international de l'ESS « *Comment former à l'économie sociale et solidaire ? Engagement, citoyenneté et développement* », Maroc, 2017. codiovernando@yahoo.fr.

Liste explicative des sigles utilisés

- APV : Association des Paysans de Value
- CNCRESS : Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire
- ESS : Economie Sociale et Solidaire
- MMP : Mouvement des Paysans de Papaye
- OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques
- OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
- PPA : Parité du Pouvoir d'Achat
- PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement
- RHESS : Réseau Haïtien de l'Economie Sociale et Solidaire
- VETERIMED : Une Organisation Non Gouvernementale (ONG) d'aide au développement

Située dans la région caribéenne, Haïti est le pays le plus pauvre de l'Amérique, elle est l'un des pays les moins développés du monde (OCDE, 2011)¹. L'inclusion et la lutte contre l'inégalité économique et sociale des couches défavorisées restent un grand défi, les entreprises classiques maximisent leur profit sans tenir compte de la grande majorité de la population. Le besoin d'un secteur capable d'apporter une alternative aux problèmes sociaux et économiques et de lutter contre les exclusions et les inégalités se fait sentir. Les statistiques montrent que 24,7 % de la population haïtienne, soit 2,5 millions d'habitants, vit dans l'extrême pauvreté avec moins de 1.25 dollar en parité du pouvoir d'achat (PPA) par jour, 58,6 % vit dans la pauvreté modérée, soit 6,3 millions de personnes (PNUD, rapport OMD 2013 : 49). Les jeunes n'ont pas accès aux crédits des entreprises classiques et les institutions micro-entrepreneuriales sont peu nombreuses. Cette conjoncture favorise la délinquance juvénile, la misère, la prostitution des rues et des parents sont incapables de répondre aux besoins de subsistance de leurs enfants. Et l'ensemble des problèmes ayant rapport à l'exclusion socio-économique, la marginalisation dans la société haïtienne tardent encore à trouver des réponses viables et durables, ils se répètent malgré la présence de nombreuses Organisations non-Gouvernementale dans le but d'aider l'état à répondre à certains besoins de la population. Face à cette situation, la république d'Haïti doit profiter des impacts positifs du secteur à but non lucratif ou à lucratif limité qui prend en compte le développement humain et capable d'améliorer les conditions sociales de la population. Partant de ces constats, comment doit être organisée l'économie sociale et solidaire pour qu'elle contribue au développement local en Haïti ?

L'économie sociale et solidaire, fondée sur une économie de partage et de gouvernance démocratique, connaît ces 20 dernières années une croissance considérable (Sylvain A., Sophie B. 2010) ; elle représente un grand poids dans l'économie française (CNCRES, 2015) et est un facteur majeur dans le développement local dans beaucoup de pays, quand il y a des rapports positifs entre les acteurs impliqués et un bon capital social (Antonella NOYA, Emma CLARENS, 2009). Bien que méconnue, l'économie sociale et solidaire n'est pas nouvelle en Haïti, la population coopère volontairement pour répondre à certains besoins de survivance dans leur communauté (Jean Rénoël Élie, 2010). Toute action permettant son implication légale en

¹ OCDE, rapport 2011 sur l'engagement international dans les états fragiles, république d'Haïti

Haïti aura un impact direct et positif sur la population et apportera, à court ou à long terme, une réponse à la faiblesse de l'état et la défaillance du marché. Demoustier évoque que « l'ESS apporte à la fois des ressources susceptibles d'accroître l'attractivité des territoires, et engendre un processus susceptible d'en accroître la solidarité » (2010 : 91) ; les pouvoirs publics haïtiens doivent promouvoir les initiatives des entreprises locales à but non lucratif qui visent à créer des activités impliquant tous les acteurs locaux et mettre accent sur les potentialités locales via un développement endogène de façon ascendante. La coopération entre les acteurs permettra de renforcer les liens sociaux car toute division dans une société à des conséquences sur les activités sociales et économiques (Jean Hillier et al. 2004) et le développement d'un territoire est le résultat des rapports sociaux et des résolutions politiques des pouvoirs au niveau local et national. De ce fait, l'économie sociale et solidaire peut contribuer au développement local dans la mesure où sa planification tient compte de l'implication des acteurs locaux dans tout le processus et l'Etat, à travers les pouvoirs publics locaux, doit accepter de faire la promotion de ce secteur en prenant compte des ressources économiques et sociales. Par l'application de cette hypothèse, les conditions de vie de la population pourraient améliorer tout en luttant contre les inégalités socio-économiques quand on sait que des « problèmes comme les inégalités et les disparités sociales, la mauvaise définition de la notion de communauté et la marge de manœuvre très réduite des communautés rendent le développement local très hypothétique en Haïti » (Destinée, 2013 :7). Luttant contre les exclusions et les inégalités, l'économie sociale et solidaire peut contribuer à l'intégration de toutes les couches de la population dans le cadre d'un développement local intégré.

Différents ouvrages et articles scientifiques traitant les notions Economie Sociale et Solidaire et le développement local ont été consultés et analysés, sur des bases qualitatives des témoignages proviennent des activités de trois (3) organisations, situées dans trois (3) communautés différentes, de certains acteurs qui évoluent dans le domaine de l'économie sociale et solidaire en Haïti ont été aussi inspectés méthodiquement. Pour mieux structurer le texte, dans un premier temps, le rôle des acteurs et les expériences des activités de l'économie sociale et solidaire en Haïti sont élaborés. Dans un second temps, le développement local par l'implication des structures de l'ESS sont présenté avant d'arriver aux perspectives et la conclusion.

Rôle des acteurs de l'ESS dans le développement local

En Haïti, comme dans tous les autres pays, l'Etat seul ne peut pas répondre à la montée du chômage et aux besoins fondamentaux de la population. Le développement par l'ESS améliore les conditions de vie, incite la création de richesse, porteurs de changements dans les mentalités. Ainsi l'ESS prend en compte toutes les ressources à proximités car, « le développement local serait avant tout une dynamique économique et sociale, voire culturelle, plus ou moins concertée, impulsée par des acteurs individuels et collectifs sur un territoire donné (Teisserenc, 1994 ; Houée, 2001 ; Pecqueur, 2000 ; Greffe, 2005 ; etc.)² ». Pour un développement local viable fondé sur l'innovation sociale donnant tout d'abord des possibilités à l'ESS de satisfaire les besoins de base, il faut une volonté manifeste des acteurs locaux et les citoyens (Jean Hillier et al, 2004 :145). Le développement local par l'ESS est un processus interne des acteurs dans le but de valoriser les ressources territoriales en offrant des atouts aux couches défavorisées sur le territoire et les permettant d'entreprendre et d'impliquer à des activités en vue d'améliorer leurs conditions sociales et économiques. En identifiant l'ensemble des problèmes élémentaires dans les domaines de la santé, l'éducation, de l'eau, de l'énergie, de l'emploi, certains acteurs de l'ESS présent sur le territoire haïtien apportent un poids considérable dans le développement local. Ce qui montre, que l'ESS peut dynamiser le territoire haïtien mais, cette dynamisation du territoire doit dépendre d'un développement intégré localement, tant sur le plan social (utilité sociale) que sur le plan économique (création d'emploi, biens et services) par les acteurs qui facilitent le développement social, les initiatives de la population locale à partir de la mise en commun des atouts, des connaissances et créent des activités (sociales ou financières) pour lutter contre le chômage, la pauvreté en valorisant le territoire. Donc, comprendre les besoins spécifiques des communautés haïtiennes est le rôle des acteurs locaux et ce rôle s'inscrit dans une démarche humaniste du développement local viable s'opposant à l'exploitation à outrance de la population et des ressources locales.

Cette gouvernance par les acteurs locaux, est une nouvelle forme interactive qui permet à la population de prendre part à la vie sociale et économique de la société concernée. Cependant, l'intégration des acteurs ne veut pas dire qu'ils sont maîtres du profit, c'est une stratégie qui les permet de contribuer au processus, à la démarche qui peut aboutir à l'implantation légale de

² Cité dans, Pascal Chevalier et Marc Dedeire, Economie Rural, Juillet-août 2014

l'économie sociale et solidaire en Haïti et qui facilite la population de mieux s'impliquer au développement. Cette implication dans la planification, les prises de décisions permet d'atteindre le bien-être social.

Les entreprises Solidaire

Les entreprises de l'économie sociale et solidaire mettent en valeur la capacité humaine de la population locale et facilite l'implication et la participation de toutes les parties prenantes dans le développement local (Maurice PARODI, 2008). Elles sont non seulement porteuses de réponse aux problèmes sociaux, sanitaires, économiques et culturels mais aussi incitatrices de changement. C'est un secteur transversal. Dans le cas d'Haïti où le marché est dominé par les entreprises classiques, les entreprises solidaire qui ne régissent d'aucune loi sont en grande partie a d'utilité sociale et portent peu de fruit, seule l'application de ses principes peut empêcher la maximisation du profit en faveur des investisseurs pour que la population soit réellement bénéficiaire. Cette approche innovante doit lier à la dimension réparatrice des outrages à la cohésion sociale entraînée par les entreprises classiques (Philippe Fremaux, 2012). Elles doivent structurer afin de valoriser et de rendre dynamique le tissu économique local perpétuellement, diminuer l'idéologie qui rend légitime l'économie capitaliste tout en favorisant l'insertion professionnelle (Mélanie Gallard, 2012) et en mettant en valeur la réciprocité, l'égalité et le partage. Cette correction sociale permet une répartition plus égale de la richesse sociale et de la croissance économique (Thierry Kochuyt, 2004) ; garantie à la population l'accès au microcrédit (M. Gerald Labrume, 2010), en luttant contre l'exclusion sociale et professionnelle (Antonella N., Emma C., 2009). Ainsi, par cette initiative la population assurera leurs propres revenus, sera à l'abri contre la famine, indépendante et autonome (Jean Hilier et al. 2004). Car, certaines organisations présentées ci-dessous montrent qu'elles favorisent collectivement un ensemble d'actions qui visent à satisfaire les intérêts locaux tant sur le plan environnemental, social et économique, appuient le processus de développement sur la base d'une gestion collective sans objectif d'enrichissement. Philippe Flémaux (2012), parle d'une notion majeure du mécanisme durable de réforme et de régulation à l'œuvre.

Expériences de l'ESS en Haïti : Activités informelles et organisées

En Haïti, la nature de l'économie sociale et solidaire renvoie à l'économie populaire et l'économie solidaire développées dans des communautés en majorité rurales. Selon Bénédicte (2014), l'ESS entre dans plusieurs réalités multiformes et même hétérogènes. Poursuit-il, en comparaison aux autres pays développés, l'économie sociale en Haïti découle d'un éclatement communautaire qui lutte contre l'exclusion sociale.

Certaines associations présentent en Haïti, formelles ou informelles, créent des activités à court termes qui transforment la population résidente. Ses activités améliorent la vie sociale, économique et environnementale de la population. L'ESS n'est pas légale en Haïti ; cependant, jadis la population vivant dans les zones rurales et urbaines pratique une économie dite sociale ou solidaire (Michaëlle Auguste Saint-Natuscomme, 2005, Jean Rénoïd Elie, 2010). Dans cette optique, le « *sol* », une activité économique volontaire entre un groupe de personne en Haïti permettant de répondre à certains besoins par des cotisations économiques journalières ou mensuelles. C'est comme les tontines en Afrique. Précisément dans les milieux ruraux, le *combitisme* fait partie des associations traditionnelles et permet à des personnes se connaissant dans certains milieux en Haïti de travailler des terres réciproquement. Souvent, il est accompagné de nourriture et de boisson. Le *ranpanno*, appelé *douvanjou* dans certaines communautés rurales, est une activité collective effectuée surtout le matin entre un groupe de paysans afin de labourer des terres. Ces pratiques informelles ne sont pas des notions de développement, ce sont des moyens pour les paysans d'assurer leur subsistance mais souvent en faveur des grands planteurs.

Au-delà de ces pratiques informelles, certaines associations comme Association des Paysans de Vallée (APV), Mouvement des Paysans de Papaye (MMP) et VETERIMED créent des activités ayant rapport aux entreprises de l'économie sociale et solidaire et luttent pour que la population soit partie prenante de leur développement. Dans l'idée de mieux comprendre l'évolution de ces organisations locales qui contribuent à leurs manières à un changement social en Haïti et afin de proposer des perspectives pour l'épanouissement du secteur de l'ESS, les activités de ces trois organisations sont analysées et présentées sur une base théorique.

- La démarche sociale de l'Association des Paysans de Vallée (APV)

Conscients des multiples problèmes auxquels la communauté de Vallée fait face, l'Association des paysans de Vallée (APV) qui se trouve à environ 60 km de Port-au-Prince, selon Abner Septembre, veut protéger l'environnement, développer la communauté et favoriser la solidarité entre les paysans en vue de les permettre d'améliorer leur production. Elle vise à fournir des services à la communauté en général et aux membres en particulier en basant sur une approche localisée afin d'apporter un changement visible dans la localité, comme : réorientation des intérêts matériels contrairement aux entreprises capitalistes, changement des mentalités, réhabilitation de l'infrastructure³. Elle donne une autre image et une autre perception de la communauté. Certaines activités témoignent leurs expériences de l'Economie Sociale et Solidaire par exemple ; crédits accordés à sept-cent (700) paysans – connaissant pas le taux de remboursement, cette activité devrait viser à promouvoir le micro entrepreneurs ou pour usages quotidiens - ; construction de dix-neuf (19) logement pour les paysans sans abris, formation de quarante jeunes dans des métiers comme la broderie et la couture... (Jhonny, 2013: 46). Par ailleurs, une approche éco touristique basée sur la valorisation de lieux et de la culture locale est aussi développée (Casséus et Payen, 2013).

- La démarche du Mouvement des paysans Papaye (MPP)

Le MOUVMAN PEYIZAN PAPAY (en français mouvement des paysans de papaye), est une autre association qu'on peut qualifier ses activités d'économie sociale en Haïti. Située dans le département de Plateau Central, le mouvement des paysans de Papaye prône aussi un changement au niveau social des masses populaires, particulièrement dans le milieu paysan qui représente 70% de la population du pays. Cette organisation fait des promotions pour l'éducation populaire, des campagnes de sensibilisation afin de transformer et d'éveiller la conscience citoyenne de la population. Les activités sont d'un côté sociale et de l'autre côté économie solidaire. Economiquement, ils ont développé des activités coopératives en mettant en place des unités de transformation, de production des produits agricoles ou artisanaux.

- L'approche VETERIMED

L'organisation VETERIMED, contribue au développement par un appui à l'amélioration de l'élevage en milieu paysan. Elle produit de lait dit *lèt a gogo* (en français du lait à gogo),

³ Tiré dans Jhonny, 2013:42

permettant aux éleveurs de se regrouper afin de mieux contribuer à la transformation et la commercialisation de la production de lait. Ces activités permettent aux habitants des communautés de répondre, eux-mêmes, à leur besoins. Cependant l'effet reste très palliatif, car l'économie de marché engendre trop de disparités et d'inégalités au sein de la population haïtienne.

Le développement local par l'implication de l'ESS en Haïti

Ces entreprises ci-dessus ne sont pas réglementées d'aucune loi légale ayant rapport à l'économie sociale et solidaire en Haïti mais, les projets qui ont liens directs ou indirects avec la population ont pour but de combattre la pauvreté extrême, visent à impliquer et faire participer les citoyens des localités au développement de leur espace territorial et considèrent comme porteuses de changement social et économique. Cependant, en termes d'activités et de créations d'emplois ou en termes de changement de mode de vie, elles doivent contribuer à un développement territorial plus dynamique et solidaire (Demoustier 2010), car les entrepreneurs sociaux cherchent à créer un bien, un environnement vivable au service de tous. C'est dans cette optique que l'Etat à travers les pouvoirs publics locaux et la société civile doivent accepter de faire la promotion de ce secteur, planifier et restructurer des entreprises de l'ESS en vue de retombées socio-économiques viables et équitables pour tous. Car, selon Parodi (2005 :35), le développement local est une démarche caractérisée par le volontarisme de ses acteurs qui s'inspire d'une « vision » du développement du territoire et se traduit dans une politique publique locale.

- **L'Etat et les pouvoirs publics locaux**

L'Etat et les pouvoirs publics locaux impliquent partiellement dans la promotion et l'organisation du secteur de l'ESS. Ceci explique que la pauvreté en Haïti résulte d'un manque de volonté de la part de l'Etat à concrétiser un plan de développement national et aussi à la mauvaise répartition et l'incapacité des pouvoirs publics locaux à mobiliser des ressources économiques et intellectuelles. Il faut renforcer la gestion des communautés locales qui ne disposent pas de connaissances, de fonds ou de financements et ne sont pas autonomes (Lizzette Robleto-Gonzalez, 2012). Cette situation représente un obstacle pour les entreprises de l'Economie sociale et solidaire, elles, selon Jean-Claude Jean, « doivent tenir compte du fait

qu'Haïti multiplie des barrières plutôt que d'aider au développement de ces entreprises »⁴. Au lieu de créer des menaces, l'Etat doit créer un environnement de développement, d'épanouissement, de déconcentrations des institutions et valoriser les produits et les capacités des acteurs locaux en les intégrant dans la mise en œuvre des projets alternatifs de développement local. Car, « *le développement alternatif est basé sur la satisfaction des besoins reconnus, sur la mobilisation sociale et économique, et sur la dynamique politique permettant la constitution d'institutions adéquates* » (Moulaert *et al.* 2000)⁵. Ce changement nécessite l'implication des universités. Porteuses de changement, elles doivent assurer la transmission des connaissances, ce qu'a écrit Toussaint « un pays comme Haïti a besoin de l'université pour se remettre à réfléchir et à agir collectivement en vue de favoriser d'abord le développement humain et ensuite le développement économique, social et culturel » (2013 :35) ; elles doivent être le principal instrument de l'Etat en amont pour faciliter l'alternative qu'on prône dans le secteur de l'économie. Et l'existence de l'ESS sur le territoire dépend d'une dynamique éducative et d'une liaison étroite entre éducation et le secteur. Tout résultat positif du côté des entreprises de l'ESS nécessite la volonté de l'Etat, une politique territoriale locale visant à prendre en compte les besoins de la population et les projets des acteurs en priorisant les ressources et les potentialités locales et a proximités, des campagnes au niveau national afin de sensibiliser la population et les acteurs locaux sur l'importance du secteur non lucratif en Haïti et aussi connaître les besoins des entreprises afin de les accompagner dans leurs projets sociaux de développement humain. Pour développer l'ESS, Il serait mieux de poser plus largement le problème social en Haïti à travers les politiques locales mises en place.

- **Société civile et Citoyen**

La société civile doit entamer des discussions et des stratégies permettant d'institutionnaliser l'économie sociale et solidaire et de mettre en réseau l'ensemble de ses entreprises. La création d'un **Réseau Haïtien de l'Economie Sociale et Solidaire (RHESS)** a toute sa place dans la société haïtienne. Il permet de mieux structurer le secteur de l'économie sociale et solidaire, de renforcer la lutte de légalisation et donner aux entreprises plus de visibilité au niveau national et international. Dans ce contexte, suite à des tentatives permettant de regrouper les entreprises de

⁴ Tiré du texte, Dieudonné Joachin, le nouvelliste, 2015

⁵ Tiré dans Jean H. et al, 2004 : 145

l'Économie Sociale et Solidaire en Haïti, Jean-Claude Jean représentant de l'organisation canadienne Développement et Paix en Haïti a mentionné, en 2015, que « Le défi est de trouver comment encadrer ces entreprises. L'ESS n'est pas de l'informel, même si elle est pratiquée par une collectivité »⁶. L'ESS est loin d'être seulement des activités sociales en faveur des couches marginalisées, elle travaille aussi à toutes les parties prenantes de la société.

La constitution haïtienne de 1987 (article 52.1), évoque le devoir civique dans l'ordre moral, politique, social et économique du citoyen haïtien vis-à-vis de l'État et de sa patrie. De ce fait, tout citoyen actif doit jouer un rôle indispensable dans le cadre d'un projet de développement de l'économie sociale et solidaire en Haïti. Elle permet aux citoyens de prendre conscience, de participer aux activités civiques au sein de la société et de vivre dans un environnement démocratique (Antonella NOYA, Emma CLARENS, 2009). Cette approche, abordée par Eric et Daniel. (2011), pense que l'économie sociale et solidaire permet aux citoyens de prendre part dans la gestion des affaires publiques locales et de renouveler la pensée scientifique. C'est dans cette démarche que le mouvement Paysan Papaye (MMP) priorise l'éducation populaire qui vise à sensibiliser les paysans sur l'amélioration de leur condition de vie et les conscientisés sur le rôle d'acteurs qu'ils doivent jouer au changement économique de leur environnement ou de la justice sociale. Chaque citoyen doit assumer sa responsabilité d'apporter sa contribution au développement social et économique de la société, de participer dans des activités d'intérêt général, d'impliquer dans les prises de décisions d'empowerment des acteurs locaux.

Conclusion

En fonction des recherches et recommandations faites pour renforcer et implanter l'économie sociale et solidaire dans le développement local en Haïti, nous admettons formellement que l'économie sociale et solidaire peut contribuer au développement local en Haïti le moment où sa planification tient compte de l'implication des acteurs locaux dans tous le processus et que les pouvoirs publics locaux doivent faire preuve de leadership et doivent jouer un rôle déclencheur dans le développement de ce secteur qui prend en compte le développement humain et les ressources à proximité du territoire. Il est aussi important pour que tous les acteurs de la société civile et les pouvoirs publics se mobilisent pour promouvoir l'économie sociale et solidaire :

⁶ Dieudonné Joachim, *Appel à la mise en réseau pour développer l'ESS*, Le Nouvelliste, Publié le 2015-11-03

Faire promotion pour un entrepreneuriat au niveau micro accessible à tous, comme font les autres pays ; voter une loi pour l'ESS selon la société haïtienne sans oublier le statut juridique ; donner plus d'encadrement aux pouvoirs locaux, non seulement au niveau de leur budget mais aussi de leur implication dans la prise de décision ; renoncer à la centralisation des biens et services dans la capitale haïtienne ; intégrer dans les universités des formations relatives à l'économie sociale et solidaire afin de mieux transmettre les connaissances du secteur ; encourager l'innovation sociale qui contribue à la création d'emploi au service de l'insertion sociale et de l'entrepreneuriat social. Car, le développement endogène n'est pas seulement celui des richesses, c'est aussi celui de l'homme. Il permet à la population de valoriser ses propres ressources, de partager équitablement les bénéfices des activités, d'affirmer son identité pour que son existence soit libre, responsable (Huynh Cao Tri et al, 1988). Et enfin, élaborer des stratégies permettant de mettre en accord les acteurs concernés (Public, société civile), les universités publiques et privées doivent apprendre à travailler ensemble afin de partager des expertises et de contribuer d'une manière cohérente au développement social et économique du pays, favoriser substantiellement des initiatives de mise en réseau en vue de mieux soutenir ces domaines d'activité et ancrer cette culture d'initiative de solidarité dans les occupations quotidiennes de la population haïtienne.

Bibliographie

AUGUSTE SAINT-NATUSCOMME Michaelle, « *le capital social dans des communautés rurales en Haïti. Une étude exploratoire* », Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC), 2005

Constitution de la République d'Haïti, mars 1987

CNCRES, Panorama de l'ESS en France – édition 2015

DACHEUX Eric et GOUJON Daniel, « *principes d'économie solidaire* », Ellipss, 2011

DEMOUSTIER Danièle, « *Économie sociale et solidaire et régulation territoriale. Étude sur quatre zones d'emploi en Rhône-Alpes* », Géographie, économie, société 2010/1 (Vol. 12), p. 89-109.

DESTINE Johnny, « *Les stratégies d'intervention de l'Association des Paysans de Vallée (APV) dans le développement local* », Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maîtrise ès science (M. Sc.) en Service social, Université de Montréal, 2013

DIEUDONNE Joachim, « *Appel à la mise en réseau pour développer-l'ESS*, » Le Nouvelliste, Publié le 2015-11-03

FREMEAUX Philippe, « *Quel potentiel de développement pour l'économie sociale et solidaire ?* », Alternatives Economiques, janvier 2012

GALLARD Mélanie, *les idées en mouvement*, 2012

HUYNH Cao Tri et al. « *Développement endogène : aspects qualitatifs et facteurs stratégiques* » UNESCO, 1988

JEAN Hillier et al. « *Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial* », Géographie, économie, société 2004/2 (Vol. 6), p. 129-152.

JEAN RENOL Élie, « *Économie sociale et solidaire en Haïti : les trois colloques de l'année 2007* », l'Alliance de recherche Université-Communauté /Innovation sociale et développement

des communautés (ARUC-ISDC) et le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), Mars 2010

KOCHUYT Thierry, « *La misère du Liban : une population appauvrie, peu d'État et plusieurs solidarités Souterraines* », Tiers-Monde, Année 2004, Volume 45, Numéro 179 p. 515 - 537

LABRUNE Gérard, « *le microcrédit : une opportunité économique et sociale ?* » Conseil économique, social et environnemental, 2010

ROBLETO-GONZALEZ Lizzette, « *Repenser Localement Haïti: Perspectives de la Société Civile sur la Décentralisation* », Progressio et ICCO / Kerk in Actie, Novembre 2012

NOYA Antonella et CLARENCE Emma « *Pour une économie Sociale, créer de la richesse par l'intégration Sociale* », Ed. Economica, 2009

PARODI Maurice, « *L'économie sociale et solidaire une alternative à l'économie « capitaliste » ?* Revue International de l'Economie Sociale, octobre 2008

PARODI Maurice, « *économie sociale et solidaire et développement local* » recma – revue internationale de l'économie sociale, N° 296, 2005

PAUL Bénédicte et ORIZA James, « *Rôle des femmes entrepreneures dans le renforcement de l'économie sociale et solidaire en Haïti* », Haïti Perspectives, Automne 2014, vol. 3| <http://www.haiti-perspectives.com>

PIERRE Toussaint, « *Quelle université pour Haïti dans la perspective de sa reconstruction ?* », Haïti Perspectives, vol. 2 • no 1 • Printemps 2013, P. 35 – 42

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Rapport OMD, République d'Haïti, 2013

SYLVAIN Allemand, SOPHIE Boutillier, « *L'économie sociale et solidaire, une définition pluridimensionnelle pour une innovation sociale* », Marché et organisations 2010/1(N° 11), p. 9-14.

CASSEUS Thierry et PAYEN Félix, « *L'action communautaire en Haïti : enjeux et perspectives, Intervention* », Québec. 2013, Numéro 138 : 72-82.